

DÉCISION DU PRÉSIDENT

N° DP 2023-60

Le Président du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne,

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023-28 du Comité Syndical en date du 07 juillet 2023 portant délégation au Président de certaines attributions énumérées à l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu l'arrêté n° 01/2023 en date du 07 juillet 2023 portant délégation de fonction et de signature au 1er Vice-Président du Syndicat Mixte, pour toutes les affaires concernant la partie du site des Portes de l'Orne située sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,

Vu le Budget Primitif,

Vu la délibération du Comité Syndical n°2020-34, en date du 15 octobre 2020, attribuant le marché n° 19006 - Réhabilitation de l'ancien bâtiment Energie pour la création d'un Pôle d'accompagnement des porteurs de projets à Amnéville, et notamment le lot 10 : électricité, à l'entreprise INEO – ZA du Champ de Mars – 57270 RICHEMONT, pour un montant de 406 900,00 € HT.

Vu la décision du Président N°2023-15 en date du 16 mars 2023 portant signature d'un avenant n°1,

Vu la décision du Comité Syndical N°2023-32 en date du 14 novembre 2023 portant signature d'un avenant n°2,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 décembre 2023,

Considérant la demande de travaux modificatifs,

DÉCIDE:

Article 1er: de signer un avenant N° 3 au marché n° 19006 - Réhabilitation de l'ancien bâtiment Energie pour la création d'un Pôle d'accompagnement des porteurs de projets à Amnéville, et notamment le lot 10 : électricité courants forts et courants faibles, à l'entreprise INEO – ZA du Champ de Mars – 57270 RICHEMONT, pour des travaux modificatifs,

Article 2 : que le montant de cet avenant est fixé à 10 319,17 € H.T., portant le montant total du marché de 406 900,00 € H.T. à 522 923,82 € H.T. (tous les avenants compris).

> Rombas, le 20 décembre 2023 Affichage au siège le 2 9 UEU

Pour le Président, Le 1e(Vice-Préside

Lionel FOURNIER réception en préfecture 057-200056190-20231220-DP2023-60-CC Date de télétransmission : 12/01/2024 Date de réception préfecture : 12/01/2024